Pour un accord « Handicap » toujours plus ambitieux

Décembre 2025

L'UNSA Mobilité se mobilise en faveur d'avancées concrètes, bénéfiques à Chacun et pour Tous !

Avec l'UNSA, chaque engagement doit se traduire en actes…

L'UNSA Mobilité Groupe RATP revendique une **politique toujours plus volontariste** en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

De nombreuses actions ont été initiées grâce à nos précédentes signatures : recrutement, insertion, développement des compétences, adaptation des postes, prévention de la désinsertion professionnelle, …Ces efforts vont dans le bon sens.

Mais pour l'UNSA Mobilité, il est indispensable d'aller plus loin.

L'UNSA Mobilité porte des revendications concrètes pour garantir l'**égalité des droits**, **l'inclusion** et la **dignité au travail**. **L'UNSA Mobilité** sera force de proposition, déterminée à faire progresser vos droits et obtenir de réelles avancées pour l'ensemble des salariés !

Mettre en place une **permanence téléphonique,**
Garantir l'**accompagnement des salariés nouvellement recrutés** et
Développer des modules de formation ainsi que des ateliers de sensibilisation constitue des revendications essentielles de **l'UNSA Mobilité Groupe RATP.**

Parce que l'inclusion ne doit pas restée une intention !
L'UNSA MOBILITÉ GROUPE RATP exige qu'elle devienne une réalité toujours plus concrète !

Pour un accord « Handicap » toujours plus ambitieux

Négociations clés	L'engagement UNSA Mobilité : Nos revendications
Ouverture Groupe	✅ Pour une **cohérence avec les filiales du Groupe RATP** et une égalité de traitement. ✅ Pour la mise en place d'une **interface dédiée** afin d'assurer une meilleure cohérence entre l'EPIC et les filiales du Groupe.
Formation	✅ Pour une **formation obligatoire** à l'attention de l'encadrement.
Tutorat « Handicap »	✅ Pour la création d'un **statut de tuteur,** composé de salariés volontaires afin de faciliter l'intégration des salariés au sein des équipes. ✅ Pour la valorisation de ce statut de tuteur lors des EAP.
Entretien annuel	✅ Pour un **entretien annuel** avec la Mission Handicap, les manageurs et/ou les RH, à la demande du salarié, afin d'assurer un suivi individualisé et réactif.
Frais de parking et aménagement des véhicules	✅ Pour la pérennisation de la **prise en charge des frais de parking** et un remboursement total. ✅ Pour une revalorisation du plafond en cas d'**aménagement du véhicule à 5 000 euros.**
TPFC accessible	✅ Pour le droit d'accéder au **Temps Partiel Fin de Carrière** pour les salariés en situation de handicap, qu'ils soient sur des postes opérationnels ou sédentaires.
Proches aidants	✅ Pour la **reconnaissance de leurs prérogatives** et l'intégration de leurs besoins. ✅ Pour une reconnaissance de leur **rôle essentiel.**

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store
Toutes vos actus sur l'appli UNSA MOBILITÉ